

## CONSEIL DES PARENTS DU CORM

(CYCLE D'ORIENTATION DE LA REGION DE MORAT)

### Les buts

Le Conseil des Parents du CORM a pour objectifs:

- de favoriser les échanges entre parents;
- de recueillir et relayer les souhaits et préoccupations des parents;
- de débattre de thèmes d'actualité liés à la vie du CO;
- d'entretenir des liens constructifs avec la Direction, le corps enseignant, le Comité d'école et le conseil des parents alémanique.

Il organise chaque année scolaire au moins une manifestation pour les parents sur une thématique éducative ou scolaire. Selon les cas, les jeunes peuvent aussi être invités à y participer.

### Le fonctionnement et les défis

Les parents membres du Conseil des Parents du CORM représentent les diverses communes ou localités composant le cercle scolaire, les trois années scolaires du CORM, ainsi que les trois types de classes. Du fait de la rotation des classes, le Conseil des Parents est partiellement renouvelé d'année en année. Le recrutement permanent de nouveaux membres reste l'un des grands défis. A côté des parents d'élèves, le Conseil des Parents comprend également le directeur du CORM, un/e représentant/e du corps enseignant francophone, ainsi qu'un membre du Comité

d'école (organe chargé de la gestion du CORM sur mandat des communes). Cette structure permet une bonne circulation des informations et vise à favoriser la transparence ainsi que les liens de confiance.

Les membres du Conseil des Parents se réunissent entre 4 et 6 fois par année scolaire, pour mener à bien leurs projets communs, pour échanger des informations et pour débattre de thèmes en rapport avec l'école ou l'éducation.

Le Conseil des Parents est doté d'une enveloppe budgétaire annuelle, qui lui permet notamment de réaliser des temps d'information, de formation ou d'échange destinées aux parents, en faisant le cas échéant appel à des intervenants extérieurs.

Ces soirées ont par le passé pris la forme de conférences, d'ateliers et de soupers-débat, et elles ont porté notamment sur les thématiques suivantes:

- Santé
- Stratégies d'apprentissage
- Communication en famille
- Cybermobbing
- Choix professionnel et recherche d'une place de formation
- Alimentation saine
- Rapport des jeunes à l'argent et à la consommation

## Un peu d'histoire

Le Conseil des Parents a été institué en novembre 1999 afin de mieux intégrer les parents dans l'éducation scolaire de leurs jeunes. A l'origine, il s'agissait d'une structure bilingue (français / allemand). Pour chaque classe, les parents d'élèves concernés élaient chaque année un/e délégué/e et un/e remplaçant/e. Leur rôle était d'être à l'écoute des souhaits, problèmes et idées des parents, afin de pouvoir en faire part au Comité du Conseil des Parents. Celui-ci était composé de l'ensemble des délégué/e/s et se chargeait de faire le lien avec la Direction. La coprésidence du Comité était assurée par un parent de chaque communauté linguistique.

En raison du manque de participation des parents, cette structure a été modifiée en 2004 pour donner naissance au Conseil des Parents actuel dans la section francophone et à l'Elternrat dans la section alémanique. A partir de 2007 l'Elternrat est «en veilleuse» pendant quelques années. Il a repris vie en 2012.

Du côté francophone, l'élection de délégué/e/s ainsi que le principe de la représentation de chaque classe sont supprimés dès 2004. Depuis lors, le Conseil des Parents est donc en principe ouvert à tous les parents intéressés qui souhaitent s'y investir.

Le Conseil des Parents francophone a fonctionné en continu depuis 2004 et a pratiquement chaque année scolaire organisé une, voire plusieurs soirées pour les parents. Au fil du temps, il a aussi fait diverses suggestions d'amélioration concernant l'organisation de la vie à l'école et de la communication entre l'école et les familles.

## **Conseil des Parents du CORM**

Page Web du Conseil des Parents:

<http://www.corm.ch> ⇒ Services ⇒ Conseil des parents

Contact:

Président du Conseil des parents:

Rolf Keller, Route de la Gare 4, 1785 Cressier FR

076 458 97 69 / [keller.aur@bluewin.ch](mailto:keller.aur@bluewin.ch)

Si vous êtes intéressé/e, n'hésitez pas à vous annoncer!